

■ **Mirages-Insonnia SA**, à Carouge (GE), CH-660-0382001-8, exploitation d'un bar (FOSC du 19.12.2002, p. 8). La procuration de Choisy Aymon est radiée. Procuration collective à deux a été conférée à Nobs Hervé, de Seedorf (BE), à Carouge (GE).

Journal no 9416 du 10.08.2004  
(02407334 / CH-660.0.382.001-8)